



BULLETIN DE RECHERCHE

Tendances des dons individuels : 1984–2010

David Lasby, directeur de la recherche

DANS CE BULLETIN

Introduction	1
Dons individuels	2
Facteurs touchant les dons	5
Effets des arrangements d'abri fiscal...	7
Sources de données.....	8
Variations régionales	8
Conclusion	9
Note méthodologique	10
Références bibliographiques.....	11
À propos d'Imagine Canada.....	12
Remerciements.....	12

Introduction

Selon les premières estimations publiées par Statistique Canada, les contribuables canadiens ont déclaré des dons de bienfaisance totalisant un peu moins de 8,3 milliards de dollars en 2010, en hausse d'environ 500 millions de dollars par rapport aux prévisions préliminaires pour 2009. Compte tenu des effets de l'inflation, l'augmentation des estimations préliminaires est d'environ 4,6 % d'une année à l'autre. Près du quart (23,4 %) des déclarants ont déduit un don en 2010, en hausse par rapport aux chiffres préliminaires (23,1 %) de l'an dernier. Ces contribuables ont chacun

FAITS SAILLANTS

- Les estimations préliminaires indiquent que les Canadiens ont déclaré 8,3 milliards de dollars en dons de charité en 2010, ce qui représente une augmentation de 500 millions de dollars par rapport aux estimations préliminaires de 2009.
- Les estimations préliminaires révèlent également qu'un peu moins d'un sur quatre contribuables (23,4 %) a déclaré un don en 2010, soit une augmentation légère par rapport aux données préliminaires (23,1 %) de 2009.
- Depuis 1996, les changements relatifs aux gains en capital associés aux dons de certains types de biens d'équipement coïncident avec des augmentations rapides du montant total des dons déclaré.
- Depuis 1996, les augmentations du total des dons déclarés dépassent de loin les augmentations du PIB et de la médiane des revenus des Canadiens.
- Ces augmentations radicales du total des dons ne semblent pas être attribuables principalement aux contributions des Canadiens ordinaires.

déclaré un montant moyen de 1 437 \$, en hausse de 4,2 % (2,3 % si l'on tient compte de l'inflation) par rapport à la moyenne de 1 380 \$ enregistrée en 2009. Alors que c'est une excellente nouvelle pour les organismes de bienfaisance, il reste à voir si cette inversion signale une reprise des tendances à long terme.

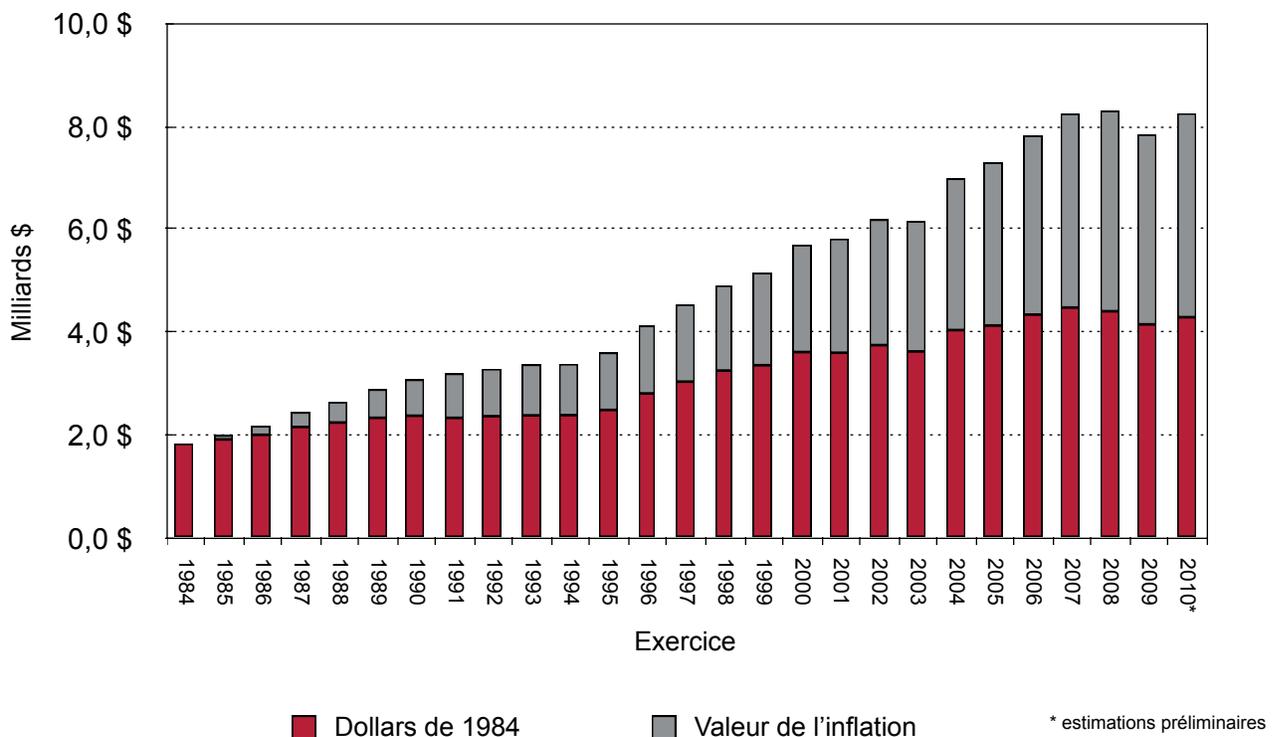
En s'appuyant sur un certain nombre de sources de données provenant des déclarations de revenus des particuliers canadiens, ce *Bulletin de recherche* présente un aperçu des tendances des dons de charité de 1984 à 2010.¹ On se sert des données tirées des déclarations de revenus parce qu'elles sont faciles d'accès et parce qu'elles couvrent une longue période. Ce *Bulletin* donne suite aux conclusions de précédents *Bulletins de recherche* publiés au cours des années 1990 et au début des années 2000. Il se concentre sur les tendances des dons à long terme et sur l'impact de la récente récession économique mondiale. Au cours des 15 dernières années, on a été témoin de nombreux changements importants apportés à la politique fiscale visant à favoriser les dons de charité. Toutefois, les trois à quatre dernières années ont été marquées par une période de bouleversements économiques à l'échelle mondiale presque sans précédent. Il va sans dire que cela a eu un impact énorme sur les dons de charité au Canada.

Dons individuels

Les estimations préliminaires indiquent que le montant total des dons déclaré par les contribuables a augmenté d'au moins 8,3

¹ Pour connaître les sources de données utilisées dans le présent *Bulletin*, veuillez vous reporter à la zone de texte intitulée Sources de données à la page 8.

Figure 1 : Valeur des dons déclarés par les contribuables de 1984 à 2010.



milliards de dollars en 2010. Ceci représente une augmentation nominale d'environ 500 millions de dollars par rapport au montant total de 7,8 milliards de dollars déclaré en 2009. Cela constitue la première augmentation dans les estimations préliminaires du total des dons déclarés d'une année à l'autre depuis 2007. Si l'on tient compte de l'inflation, nous estimons que le total des dons a augmenté d'environ 4,6 % en termes réels entre 2009 et 2010. Au cours de la même période, le pourcentage de contribuables déclarant des dons est passé de 23,1 % en 2009 à 23,4 % en 2010, ce qui représente un inversement partiel de la baisse radicale observée en 2009.

TENDANCES À LONG TERME EN MATIÈRE DE DONNS

Tel que discuté dans de précédents *Bulletins de recherche*, la tendance à long terme des dons de charité entre 1984 et le début de la crise financière mondiale peut être divisée en trois phases principales (voir Figure 1) :

² Notez que les chiffres pour les années 2003 à 2009 exposés dans le Tableau 1 ont été rajustés pour tenir compte des effets des abris fiscaux. Consultez la zone de texte intitulée Effets des abris fiscaux à la page 7 pour une discussion sur les effets des abris fiscaux sur les mesures des dons de charité. Tous les chiffres présentés dans ce *Bulletin de recherche*, à l'exception de ceux identifiés comme des estimations préliminaires, sont rajustés pour tenir compte des effets des arrangements d'abri fiscal.

Tableau 1 : Statistiques sur les dons de 1984 à 2010.²

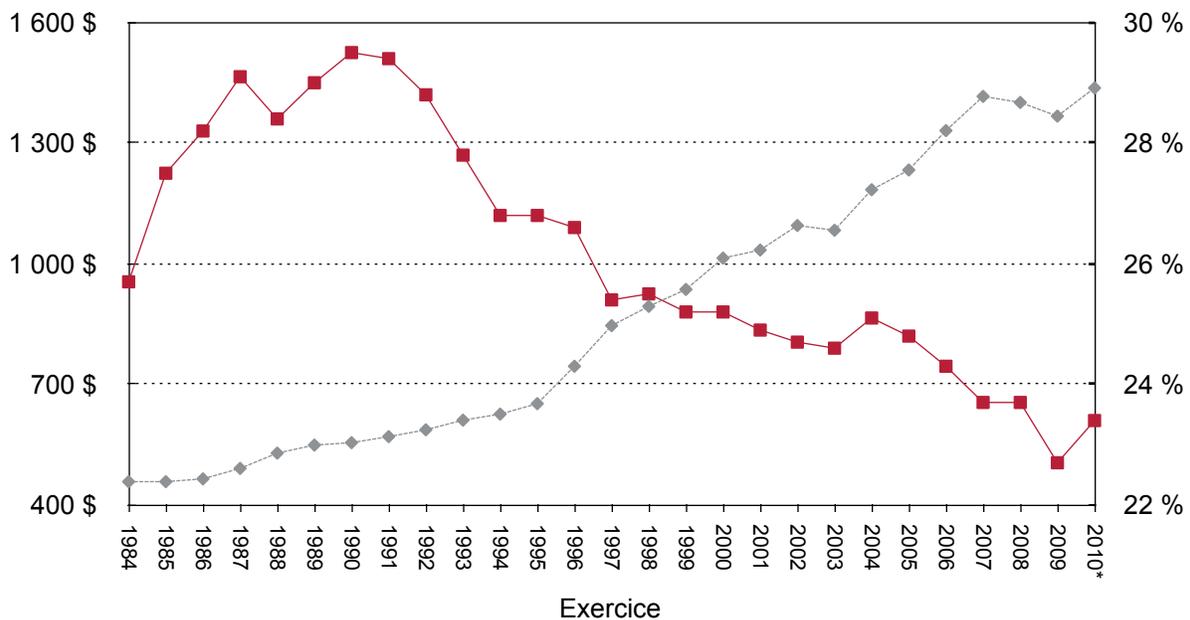
Exercice	DONATEURS		MONTANT TOTAL DES DONNS		MONTANT MOYEN DES DONNS	
	Nombre	% contribuables	En milliers de dollars	En milliers de dollars de 1984	(\$)	(\$ de 1984)
1984	3 984 548	25,7 %	1 826 887	1 826 887	458	458
1985	4 357 811	27,5 %	1 994 046	1 916 943	458	440
1986	4 671 150	28,2 %	2 172 933	2 005 998	465	429
1987	4 972 490	29,1 %	2 441 136	2 159 582	491	434
1988	4 989 380	28,4 %	2 638 348	2 243 218	529	450
1989	5 253 250	29 %	2 884 917	2 337 107	549	445
1990	5 538 220	29,5 %	3 076 369	2 377 344	555	429
1991	5 598 340	29,4 %	3 192 483	2 336 833	570	417
1992	5 596 760	28,8 %	3 283 558	2 367 445	587	423
1993	5 512 260	27,8 %	3 368 592	2 385 810	611	433
1994	5 397 680	26,8 %	3 379 400	2 388 772	626	443
1995	5 518 010	26,8 %	3 599 822	2 490 856	652	451
1996	5 536 962	26,6 %	4 123 980	2 807 733	745	507
1997	5 359 870	25,4 %	4 536 140	3 039 551	846	567
1998	5 484 479	25,5 %	4 905 388	3 256 708	894	594
1999	5 504 800	25,2 %	5 150 272	3 360 494	936	610
2000	5 614 330	25,2 %	5 692 551	3 616 149	1 014	644
2001	5 623 180	24,9 %	5 813 120	3 600 738	1 034	640
2002	5 651 730	24,7 %	6 189 059	3 749 842	1 095	663
2003	5 681 750	24,6 %	6 154 225	3 627 880	1 083	639
2004	5 898 060	25,1 %	6 985 211	4 043 016	1 184	685
2005	5 917 240	24,8 %	7 296 032	4 132 145	1 233	698
2006	5 875 600	24,3 %	7 821 185	4 344 306	1 331	739
2007	5 824 220	23,7 %	8 244 629	4 480 937	1 416	769
2008	5 926 500	23,7 %	8 301 254	4 408 904	1 401	744
2009	5 736 050	22,7 %	7 841 852	4 153 988	1 367	724
2010*	5 742 000	23,4 %	8 253 210	4 293 086	1 437	748

* estimations préliminaires

1. **1984 à 1990.** Cette période se caractérise par une croissance constante du total des dons, tant en termes nominaux que réels. Si l'on tient compte de l'inflation, la croissance totale était d'environ 30 % (soit une moyenne de 5,0 % chaque année).
2. **1991 à 1994.** Une période de stagnation de la croissance du total des dons. Le total des dons a augmenté de seulement 2 % en termes réels (c.-à-d. compte tenu de l'inflation), avec une croissance annuelle moyenne d'environ 0,7 %.
3. **1995 à 2007.** À quelques exceptions près, cette période semble également être une période de croissance, le total des dons ayant augmenté de presque 80 % en termes réels, avec une croissance annuelle moyenne de 6,7 %.

Les variations du montant total sont tributaires des fluctuations de deux facteurs - le nombre de contribuables déclarant des dons et la valeur des dons déclarés. De 1984 à 1990, l'augmentation du total des dons semble être attribuable à l'augmentation du nombre de contribuables déclarant des dons (voir Tableau 1). De 1991 à 1994, de légères augmentations du total des dons ont reposé sur l'augmentation du nombre de déclarants déduisant des dons et la valeur des dons déduits. Toutefois, les deux tendances peuvent, au mieux, être caractérisées comme étant anémiques. De 1995 à 2007, la plus grande partie de l'augmentation du montant total des dons était tributaire de l'augmentation de la valeur moyenne des dons déclarés par des particuliers. Bien que le nombre de déclarants

Figure 2 : Dons et donateurs de 1984 à 2010.



* estimations préliminaires

◆ Don moyen (en \$) ■ Nombre de donateurs exprimé en % des contribuables

déduisant des dons n'ait pas augmenté au cours de la même période, cette augmentation n'a pas suivi le rythme de la croissance du nombre de déclarants. La diminution constante du pourcentage de déclarants déduisant des dons constitue une indication claire de cette tendance (voir Figure 2).

IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE

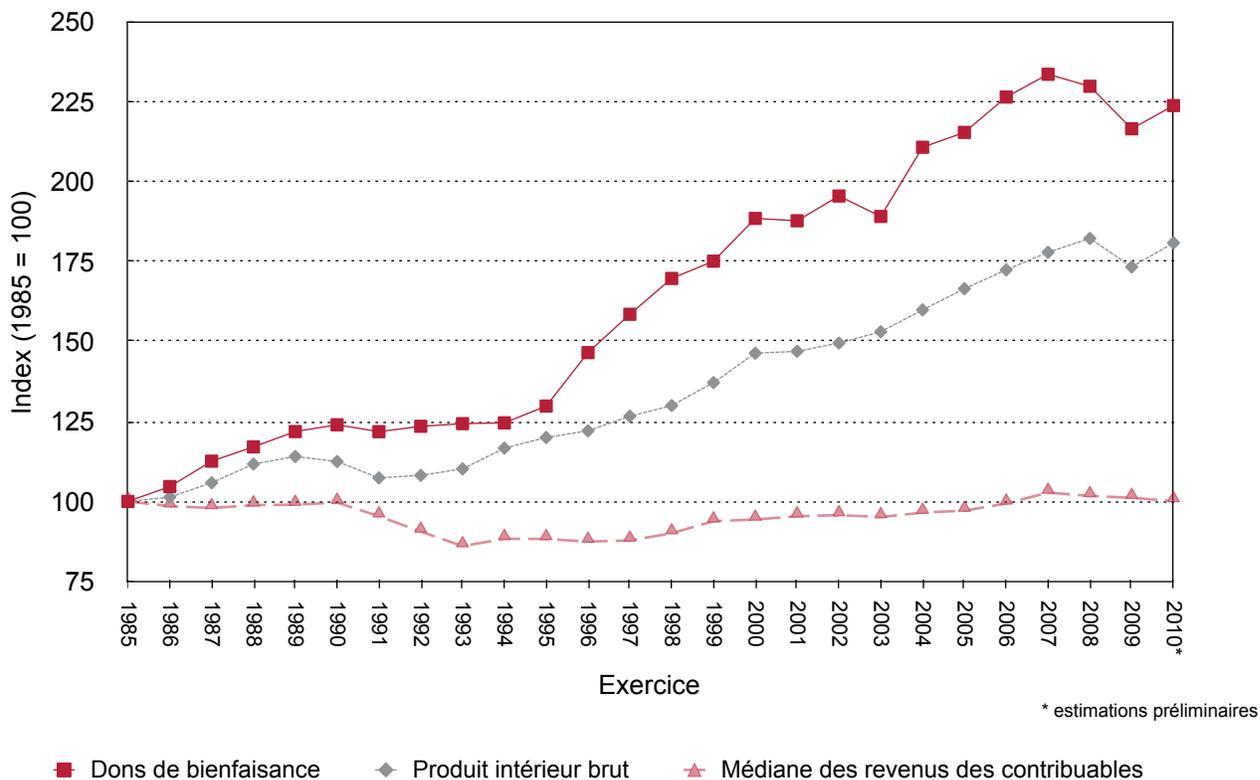
Bien que certains éléments de la crise financière mondiale actuelle se soient manifestés plus tôt dans d'autres pays, son début au Canada remonte à l'exercice 2008. De 2008 à 2009, le total des dons a diminué d'un peu moins de 6 % en termes réels. Cette baisse s'explique par la baisse simultanée du nombre de contribuables déclarant des dons et de la valeur de leurs dons. Près de deux cent mille contribuables de moins ont déclaré des dons en 2009 qu'en 2008 et la valeur moyenne de leurs dons a diminué de plus de 30 \$ en termes nominaux. Des diminutions simultanées d'une telle importance sont sans précédent depuis le début de l'enregistrement des dons de bienfaisance en 1984.

Même si le changement dans les chiffres préliminaires de 2010 est encourageant, il est trop tôt pour déterminer la mesure dans laquelle il reflète un retour potentiel à la tendance à long terme d'une augmentation constante des dons. Comme les estimations préliminaires représentent généralement une sous-estimation du total des dons déclarés, il est probable que les chiffres définitifs relatifs au total des dons de 2010 seront plus élevés que ceux de 2007-2008. Toutefois, il est impossible de prévoir l'importance de l'écart entre les chiffres définitifs et préliminaires, ni de déterminer si les montants donnés marqueront un retour à la tendance établie de longue date ou si l'année 2009 constituera une transition vers une nouvelle phase de dons de charité. Bien que les chiffres préliminaires signalent une reprise partielle pour ce qui est du nombre de déclarants déduisant des dons, il semble peu probable que cette reprise ne marque rien de plus qu'un écart transitoire par rapport au déclin à long terme.

Facteurs touchant les dons

De nombreux facteurs ont une influence sur les dons de bienfaisance, y compris l'état de l'économie, le cadre réglementaire et l'évolution démographique de la société canadienne. Il n'est pas possible de démêler ni de quantifier les effets de chacun de ces facteurs, mais, en examinant chacun séparément, on peut mieux comprendre les raisons qui expliquent les tendances observées. Vous trouverez ci-après une discussion des changements des conditions économiques et du cadre réglementaire. Les changements démographiques seront examinés dans un *Bulletin de recherche* ultérieur.

Figure 3 : Index de l'évolution réelle des dons déclarés, du produit intérieur brut et du revenu médian de 1985 à 2010



LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

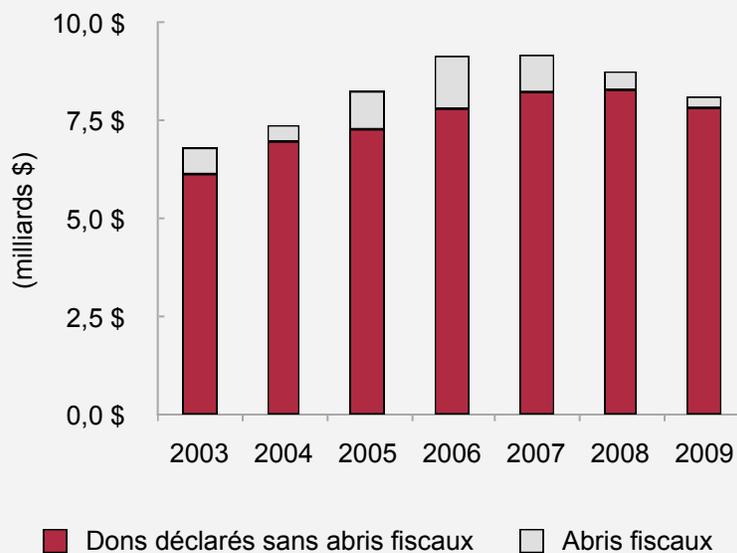
Comme on l'a souligné dans de précédents *Bulletins de recherche*, les dons de charité déclarés entre 1985 et 1995 avaient tendance à suivre l'évolution du produit intérieur brut (PIB). Quand le PIB a augmenté, les dons ont grimpé eux aussi (voir Figure 3). Réciproquement, lorsque le PIB a diminué, les dons sont restés stables ou ont diminué d'un peu moins que le PIB. De 1996 à 2007, à l'exception de certaines fluctuations d'une année à l'autre, le montant total des dons déduits a augmenté beaucoup plus rapidement que le PIB. En 2008, au début de la crise financière, les dons déclarés ont chuté radicalement alors que le PIB n'a pas cessé d'augmenter (ce fossé peut être largement tributaire du fait que le ralentissement économique a commencé à la fin de l'année, avant le sommet du cycle de l'activité philanthropique). En 2009, il y a eu une diminution du total des dons et du PIB. Fait intéressant, compte tenu de la tendance observée lors du virage économique au début des années 1990, le total des dons a baissé de façon un peu plus marquée que le PIB.

Bien qu'une relation non systématique semble exister entre les dons déduits et le PIB, il semble que la valeur des dons déclarés a peu à voir avec les revenus des Canadiens ordinaires. Bien que le revenu médian ait augmenté au cours des années 1990 et de la première décennie du XXI^e siècle, le total des dons a augmenté beaucoup plus rapidement. De même, la baisse majeure du revenu médian au début

EFFETS DES ARRANGEMENTS D'ABRI FISCAL

En raison de l'existence d'un certain nombre d'abris fiscaux abusifs, il est devenu de plus en plus compliqué de dresser un portrait clair des dons de bienfaisance déduits par les contribuables canadiens. Les abris fiscaux prennent diverses formes, mais ils contribuent tous à gonfler artificiellement le montant total des dons déduits par les contribuables et, par conséquent, à surévaluer la valeur de ce qui est effectivement reçu par les organismes de bienfaisance. Cette inflation a un effet important sur le portrait du total des dons. En 2006 (année record pour ces arrangements), les dons de bienfaisance associés aux abris fiscaux ont dépassé 1,3 milliard de dollars (voir Figure 4). Le montant total en cause de 2003 à 2009 (dernière année pour laquelle on a publié des données) est supérieur à 5 milliards de dollars. Si les chiffres relatifs aux abris fiscaux avaient été exclus de l'analyse, on aurait surestimé le montant moyen des déductions, ainsi que l'importance de la diminution de revenus depuis le début de la récession économique. En plus, il laisse croire que les effets majeurs du ralentissement ont commencé en 2007 plutôt qu'en 2008.

Figure 4 : Effets des arrangements d'abri fiscal sur la valeur total des dons déclarés en 2009.



des années 1990 n'a pas eu d'effets importants sur le total des dons. Cela donne à penser que l'augmentation rapide du total des dons déclarés n'est pas attribuable aux dons des Canadiens à revenu moyen.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Depuis le milieu des années 1990, de nombreux changements ont été apportés à la politique fiscale fédérale en vue de favoriser une augmentation des dons de charité. Parmi ceux-ci, les plus importants sont les suivants :

- En 1996, le plafond annuel de la déduction pour dons de charité est passé de 20 % du revenu net à 50 % (100 % dans le cas des legs). Lorsqu'il s'agissait de dons de biens en capital dont la valeur s'est appréciée, la limite des dons a augmenté encore de

SOURCES DE DONNÉES

Les données sur les dons de charité utilisées dans le présent *Bulletin de la recherche* sont tirées de trois sources différentes :

- Banque de données Dons de charité de Statistique Canada. Cette banque de données est mise à jour annuellement par la Division de la statistique du revenu et est probablement la source d'informations sur les dons de charité la plus citée. Les données de la banque de données sont dérivées d'un fichier antérieur des déclarations de revenus des particuliers T1, fourni par l'Agence du revenu du Canada. Les données de ce fichier représentent environ 97 % du total des déclarations produites. Dans ce *Bulletin*, le terme « estimations préliminaires » désigne les données provenant de cette source. Toutes les données de 2010 et certaines données de 2009 citées dans le présent *Bulletin* proviennent de cette source.
- Statistiques définitives publiées par l'Agence du revenu du Canada. Ces statistiques sont basées sur un échantillon aléatoire stratifié d'environ 2 % des déclarations T1. Le fichier duquel l'échantillon est tiré est plus complet que le fichier antérieur utilisé pour produire la banque de données Dons de charité de Statistique Canada et comprend presque toutes les déclarations produites. Les données tirées de cette source couvrent la période de 1984 à 1994.
- Totalisations personnalisées de l'Agence du revenu du Canada. Pour la période de 1995 à 2009, on a utilisé une totalisation personnalisée fondée sur les fichiers Mini-Univers. Ces fichiers comprennent toutes les déclarations produites et constituent la source la plus complète des informations disponibles.

50 % de la partie imposable du gain en capital découlant d'un don (Domingue, 1996).

- En 1997, le maximum pour la déduction annuelle a été porté à 75 % du revenu net et le taux d'inclusion des gains en capital sur les dons de valeurs mobilières cotées en bourse a été réduit de moitié (à 37,5 %) pour les dons versés aux œuvres de bienfaisance et aux fondations publiques (ministère des Finances Canada, 1997).
- En 2000, le taux d'inclusion des gains en capital sur les dons de valeurs mobilières cotées en bourse a été encore réduit à 25 % et la mesure a été étendue aux dons de terres écosensibles (ministère des Finances Canada, 2000).
- En 2006, les dons de valeurs mobilières cotées en bourse et de terres écosensibles aux œuvres de bienfaisance et fondations publiques ont été exemptés de l'impôt sur les gains en capital (ministère des Finances Canada, 2006).
- En 2007, ces mesures ont été appliquées aux dons versés aux fondations privées (ministère des Finances du Canada).

L'effet net de ces mesures a été de favoriser une augmentation des dons de bienfaisance, particulièrement les dons de biens en capital dont la valeur s'est appréciée, les dons de valeurs mobilières cotées en bourse et les dons de terres écosensibles. L'augmentation de ces types de dons explique peut-être pourquoi les tendances du total des dons ne semblent pas être attribuables principalement à la fluctuation du revenu des Canadiens ordinaires.

Variations régionales

Conformément à la tendance observée depuis de nombreuses années, les contribuables du Manitoba étaient les plus susceptibles de déclarer des dons de bienfaisance (26,3 %), tandis que les contribuables du Nunavut étaient les moins susceptibles de déclarer des dons (9,5 %; voir Tableau 2). Les contribuables de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient plus susceptibles que l'ensemble des contribuables canadiens de déclarer des dons de charité. Pour ce qui concerne les montants déclarés, les contribuables de l'Alberta ont déclaré les montants moyens les plus élevés (2 251 \$), alors que les contribuables du Québec ont déclaré les montants les moins élevés (620 \$). Lorsqu'il est mesuré en fonction du montant du don médian, le degré de variation entre les provinces est beaucoup moins important, le don médian de la plupart des provinces étant entre 340 \$ et 390 \$. L'écart entre la valeur moyenne et la valeur médiane des dons est le plus important en Alberta et en Ontario, ce qui permet de conclure que le montant total des dons déclarés dans ces deux provinces s'explique par le montant élevé des dons d'un nombre de donateurs relativement peu important.

Tableau 2 : Dons de bienfaisance par province et par territoire, estimations préliminaires de 2010*.

PROVINCE	DONATEURS	DONS	
	% contribuables	Médiane	Moyenne
NL	21,2 %	340 \$	977 \$
PE	25,3 %	390 \$	1 129 \$
NS	22,6 %	310 \$	1 097 \$
NB	21,4 %	300 \$	1 181 \$
PQ	21,9 %	130 \$	620 \$
ON	24,6 %	320 \$	1 611 \$
MB	26,3 %	360 \$	1 658 \$
SK	25,3 %	340 \$	1 515 \$
AB	24,3 %	390 \$	2 251 \$
BC	22,1 %	370 \$	1 798 \$
YT	20,7 %	300 \$	1 163 \$
NT	16,5 %	290 \$	1 328 \$
NU	9,5 %	470 \$	1 622 \$
CA	23,4 %	260 \$	1 437 \$

* Tous les chiffres dans ce tableau sont des estimations préliminaires.

Conclusion

Il est clair que le ralentissement économique mondial a eu des effets significatifs sur les dons de bienfaisance, au moins tel que mesuré par les déclarations de revenus des particuliers. Il reste à voir si les plus récents changements de 2009 à 2010 signalent un retour à la tendance établie de longue date ou si le ralentissement économique

et les difficultés économiques persistantes entraîneront un changement de phase. La tendance à long terme de dons en constante augmentation ne devrait surtout pas nous empêcher de voir les dangers potentiels liés à une base de donateurs qui peut être en train de rétrécir. Nous devons nous poser de sérieuses questions quant aux répercussions à long terme du fait qu'une portion croissante des dons provient d'une portion de moins en moins importante des contribuables et quant à la durabilité de cette tendance à long terme.

Note méthodologique

La plupart des chiffres pour 2003 à 2009 cités dans le présent *Bulletin* ont été rajustés de manière à tenir compte des effets des abris fiscaux. Seules les données pour 2009 qui sont spécifiquement identifiées comme des « estimations préliminaires » ne sont pas rajustées pour prendre en compte les effets des abris fiscaux. En outre, la plupart des tableaux et figures sont corrigés pour tenir compte des effets de l'inflation. Les seules exceptions sont les Figures 2 et 4, qui présentent des montants nominaux de dons. Les rajustements de l'inflation ont été effectués en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Comme il est mentionné dans la boîte de texte qui expose les sources de données, la discussion portant sur les tendances à long terme est basée sur les statistiques finales et les totalisations personnalisées publiées par l'Agence du revenu du Canada. Les comparaisons entre 2009 et 2010 se fondent sur les chiffres de la banque de données Dons de charité de Statistique Canada. Il est important de noter que les estimations **surévaluent** traditionnellement le pourcentage de contribuables qui déduisent des dons et **sous-évaluent** le montant total des dons déduit par rapport aux totalisations définitives de l'ARC. Afin de nous assurer d'identifier correctement les tendances récentes, nous fondons notre évaluation des tendances de 2009-2010 uniquement sur les estimations préliminaires.

Références bibliographiques

- Ministère des Finances Canada. (1997). Budget 1997 : bâtir l'avenir pour les Canadiens. Ottawa : Auteur. Téléchargé le 26 novembre 2011 à partir de l'adresse URL suivante : <http://www.fin.gc.ca/budget97/binb/bp/bp97f.pdf>
- Ministère des Finances Canada. (2000). Le plan budgétaire de 2000 : de meilleures finances, une vie meilleure. Ottawa : Auteur. Téléchargé le 26 novembre 2011 à partir de l'adresse URL suivante : <http://www.fin.gc.ca/budget00/pdf/bpf.pdf>
- Ministère des Finances Canada. (2006). Le plan budgétaire de 2006 : cibler les priorités. Ottawa : Auteur. Téléchargé le 26 novembre 2011 à partir de l'adresse URL suivante : <http://www.fin.gc.ca/budget06/pdf/bp2006f.pdf>
- Ministère des Finances Canada. (2007). Le plan budgétaire de 2007 : viser un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur. Ottawa : Auteur. Téléchargé le 26 novembre 2011 à partir de l'adresse URL suivante : <http://www.budget.gc.ca/2007/pdf/bp2007f.pdf>.
- Domingue, Richard. (2006). L'« industrie » de la charité et son traitement fiscal. Ottawa : Ministère des finances, Division de l'économie. Téléchargé le 26 novembre 2011 à partir de l'adresse URL suivante : <http://publications.gc.ca/collections/Collection-R/LoPBdP/BP/bp401-f.htm>

Programmes d'Imagine Canada
au service du secteur :

**RÉPERTOIRE CANADIEN
DES FONDATIONS ET
DES ENTREPRISES**

1 milliard de dollars de financement.



Promotion de la conscience sociale
des entreprises.

Info-impôts

Renseignements fiscaux essentiels
pour les organismes de bienfaisance
canadiens.



Responsabilité en matière de
gouvernance et de finances.

**DON et
BÉNÉVOLAT**

Connaissance du secteur et de
son soutien par les Canadiens.

**LE CENTRE DE RESSOURCES
en assurance
responsabilité civile**

Aide du secteur en gestion du risque.



La plus grande collection de ressources
en ligne sur les OSBL au Canada.

À propos d'Imagine Canada

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national qui examine et renforce les organismes à but non lucratif du Canada. Nous renforçons la voix collective du secteur, jouons le rôle de forum et de lieu de rencontre et créons un milieu dans lequel les organismes contribuent à consolider les collectives.

© 2011, Imagine Canada

ISSN 1927-6281

La licence d'utilisation de cette présentation est une licence [Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.5 Canada de Creative Commons](#). Si vous souhaitez utiliser ces ressources d'une manière autrement qu'autorisée selon la présente licence, prière de communiquer avec Imagine Canada.

IMAGINE CANADA

2 rue Carlton, bureau 600, Toronto, ON M5G 1T6

TÉL.: (416) 597-2293 ou SANS FRAIS: 1-800-263-1178

COURRIEL: info@imaginecanada.ca

www.imaginecanada.ca

Remerciements

Ce *Bulletin de recherche* s'appuie sur le travail de nombreux anciens chercheurs d'Imagine Canada et du Centre canadien de philanthropie. L'auteur tient à remercier Laura Macpherson, Sandra Bozzo, Marcus Parmegiani, Lesley Gotlib Conn, Cathy Barr et Glenn Gumulka pour tout le travail qu'ils ont consacré aux précédents *Bulletins*. Il est tout particulièrement reconnaissant à Larry McKeown et Michael Hall d'avoir systématisé et établi ce projet de recherche. Il aimerait aussi remercier Siobhan Moran pour son excellente traduction du *Bulletin*.

Les photos de la page couverture du Bulletin sont une courtoisie des membres suivants d'Imagine Canada : la Dr. Noble Irwin Regional Healthcare Foundation Inc. et le Primate's World Relief and Development Fund.